

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Conseil Communautaire d'installation		Reçu en préfecture le 11/05/2026
Procès-Verbal du :		Publié le 11 MAI 2026
11 avril 2026		ID : 095-249500513-20260505-DEL2026025-DE
	Lieu :	BANTHELU
	Secrétaire de séance :	Capucine FAIVRE
	Début de la séance :	8H37

Convocation du : 03 avril 2026

Nombre de conseillers communautaires :		47	Quorum :	24
Communes	Liste des conseillers communautaires	Présents	Absents (es)	POUVOIR A
AINCOURT	Jean-Bernard TECHER	X		Départ à 12h33
AINCOURT	Pascal LEDUC	X		
AMBLEVILLE	Martine SOREL	X		
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX	X		
ARTHIES	Bernard TETU	X		Départ à 12h33
BANTHELU	Bertrand FOUCAULT	X		
BRAY-ET-LU	Corine BEAUFILS	X		
BRAY-ET-LU	Christian PAUL	X		
BUHY	Jean-Pierre DORE	X		
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN	X		
CHAussy	Michael ROLLOIS	X		
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE	X		
GENAINVILLE	Jean-Marc LALANNE	X		
HAUTE-ISLE	Jean-Yves BOUQUEREL	X		
HODENT	Eric BRETON	X		
LA CHAPELLE EN VEXIN	Laurent ASTRUC	X		
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE	X		
MAGNY-EN-VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC	X		
MAGNY-EN-VEXIN	Laetitia NGUYEN		X	Joël VIONNET-FUASSET
MAGNY-EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET	X		
MAGNY-EN VEXIN	Odile CHERON	X		
MAGNY-EN-VEXIN	Raymond FROIDEVAL	X		
MAGNY-EN-VEXIN	Agnès BARBIERI	X		
MAGNY-EN-VEXIN	Jacques PERTAYS	X		
MAGNY-EN-VEXIN	Valérie TOUREILLE	X		
MAGNY-EN-VEXIN	Abdelfattah AÏT ZOURI	X		
MAGNY-EN-VEXIN	Dominique CORBEL	X		
MAGNY-EN-VEXIN	Jean-Paul DABAS	X		
MAGNY-EN-VEXIN	Martine ALLAIN	X		
MAGNY-EN-VEXIN	Louis HENRI	X		
MAGNY-EN-VEXIN	Thomas VATEL	X		
MAGNY-EN-VEXIN	Nathalie RAINAUT	X		
MAGNY-EN-VEXIN	Anthony GUES	X		
MAGNY-EN-VEXIN	Ghislaine SALMAT	X		
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE	X		
MONTREUIL-SUR-EPTE	Brigitte PINCHON	X		
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT	X		
SAINT-CLAIR-SUR-EPTE	Christophe DEPONT	X		
SAINT-CLAIR-SUR-EPTE	Fernand DUSSURE	X		
SAINT-CYR-EN-ARTHIES	Bruno MARAIS	X		
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX LE CLECH	X		Départ à 11h50-Bruno LEFEBVRE
SAINT GERVAIS	Bruno LEFEBVRE	X		
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT	X		
VETHEUIL	Eric GUILLAUME	X		
VIENNE-EN-ARTHIES	Serge BILLOUE	X		
VILLERS-EN-ARTHIES	Jean-François RENARD	X		
WY-DIT-JOLI-VILLAGE	Laurent BOSSU	X		

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Conseil Communautaire d'Installation		
Procès-Verbal du :		11 avril 2026
	Lieu :	BANTHELU
	Secrétaire de séance :	Capucine FAIVRE
	Début de la séance :	8H37

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le **11 MAI 2026**
ID : 095-249500513-20260505-DEL2026025-DE

Convocation du : 03 avril 2026

Conformément aux articles L.5211-2 et suivants et L.2121-7 et suivants du CGCT, l'an deux mille vingt-six, le 11 avril à 08h37, le Conseil Communautaire d'installation de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, à la salle des fêtes de BANTHELU, sous la présidence de Monsieur Jean-François RENARD, Président sortant. Il est précisé que Mme Capucine FAIVRE, plus jeune conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance. Il est précisé les départs de Mme BINAUX LE CLECH à 11h50 (4. Election des Vice-Présidents et des autres membres du bureau), de M. Jean-Bernard TECHER et de M. Bernard TETU à 12h33 (5. Approbation de la charte de l' élu local par le Président).

2026-020	Approbation du procès-verbal du 17 février 2026
----------	---

* * * * *

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le projet de procès-verbal du Conseil Communautaire du 17 février 2026,

CONSIDERANT QU'il n'a été fait aucune mention ou observation,

Commentaires : Mme Ghislaine SALMAT ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à la majorité :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Jean-Bernard TECHER		1	
AINCOURT	Pascal LEDUC		1	
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Bernard TETU			1
BANTHELU	Bertrand FOUCAULT			1
BRAY ET LU	Corine BEAUFILS		1	
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			1
CHAussy	Michael ROLLOIS		1	
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Jean-Marc LALANNE			1
HAUTE- ISLE	Jean-Yves BOUQUEREL		1	
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Laurent ASTRUC			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Laetitia NGUYEN			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Raymond FROIDEVAL		1	
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Jacques PERTAYS		1	
MAGNY EN VEXIN	Valérie TOUREILLE		1	

REPUBLICQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Conseil Communautaire d'installation		Reçu en préfecture le 11/05/2026
Procès-Verbal du :		Publié le 11 MAI 2026
11 avril 2026		ID : 095-249500513-20260505-DEL2026025-DE
	Lieu :	BANTHELU
	Secrétaire de séance :	Capucine FAIVRE
	Début de la séance :	8H37

Convocation du : 03 avril 2026

MAGNY EN VEXIN	Abdelfattah AÏT ZOURI			1
MAGNY EN VEXIN	Dominique CORBEL		1	
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			1
MAGNY EN VEXIN	Martine ALLAIN		1	
MAGNY EN VEXIN	Louis HENRI		1	
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Nathalie RAINAUT		1	
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Ghislaine SALMAT			
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Brigitte PINCHON			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Fernand DUSSURE		1	
SAINT CYR EN ARTHIES	Bruno MARAIS			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX LE CLECH			1
SAINT GERVAIS	Bruno LEFEBVRE			1
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			1
VETHEUIL	Eric GUILLAUME		1	
VIENNE EN ARTHIES	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Laurent BOSSU			1
VOTE		0	14	32

- **D'ADOPTER** le procès-verbal du Conseil Communautaire du 17 février 2026.

Election du Président

Il est procédé à l'installation du Conseil Communautaire et à l'élection du Président. Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, M. Jean-François RENARD, Président sortant, cesse de présider la séance.

La séance est poursuivie sous la présidence de Mme Martine SOREL, doyenne d'âge du Conseil Communautaire. Le Conseil Communautaire procède à l'élection du Président.

À l'issue du scrutin, M. Luc PUECH d'ALISSAC est proclamé Président. Les opérations électorales font l'objet d'un procès-verbal spécifique annexé au présent procès-verbal (ANNEXE 1).

M. Luc PUECH d'ALISSAC, Président élu, prend la présidence de la séance.

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE	
Conseil Communautaire d'installation	
Procès-Verbal du :	11 avril 2026
	Lieu : BANTHELU
	Secrétaire de séance : Capucine FAIVRE
	Début de la séance : 8H37

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le **11 MAI 2026**

ID : 095-249500513-20260505-DEL2026025-DE

Convocation du : 03 avril 2026

2026-021 Délibération fixant le nombre de Vice-présidents et des autres membres de bureau

* * * * *

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5211-10 ;

CONSIDÉRANT QUE le bureau communautaire composé des vice-présidents et d'autres membres du conseil a pour vocation de préparer les ordres du jour de l'assemblée délibérante ;

CONSIDÉRANT QU'il convient de déterminer le nombre des autres membres de bureau ;

CONSIDÉRANT QUE le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20% de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents ;

CONSIDÉRANT QUE l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des critères précédemment énoncés, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ;

Commentaires : Ø

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Jean-Bernard TECHER			1
AINCOURT	Pascal LEDUC			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Bernard TETU			1
BANTHELU	Bertrand FOUCAULT			1
BRAY ET LU	Corine BEAUFILS			1
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			1
CHAUSSY	Michael ROLLOIS			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Jean-Marc LALANNE			1
HAUTE- ISLE	Jean-Yves BOUQUEREL			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Laurent ASTRUC			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Laetitia NGUYEN			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Raymond FROIDEVAL			1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Conseil Communautaire d'installation		Reçu en préfecture le 11/05/2026
Procès-Verbal du :		Publié le 11 MAI 2026
11 avril 2026		ID : 095-249500513-20260505-DEL2026025-DE
	Lieu :	BANTHELU
	Secrétaire de séance :	Capucine FAIVRE
	Début de la séance :	8H37

Convocation du : 03 avril 2026

MAGNY EN VEXIN	Jacques PERTAYS			1
MAGNY EN VEXIN	Valérie TOUREILLE			1
MAGNY EN VEXIN	Abdelfattah AÏT ZOURI			1
MAGNY EN VEXIN	Dominique CORBEL			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			1
MAGNY EN VEXIN	Martine ALLAIN			1
MAGNY EN VEXIN	Louis HENRI			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Nathalie RAINAUT			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Ghislaine SALMAT			1
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Brigitte PINCHON			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Fernand DUSSURE			1
SAINT CYR EN ARTHIES	Bruno MARAIS			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX LE CLECH			1
SAINT GERVAIS	Bruno LEFEBVRE			1
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			1
VETHEUIL	Eric GUILLAUME			1
VIENNE EN ARTHIES	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Laurent BOSSU			1
VOTE		0	0	47

- **DE FIXER** le nombre de vice-présidents composant le bureau de l'EPCI à 6.
- **DE DIRE QUE** les autres membres du bureau sont au nombre de 26 (1 délégué par commune, Vice-Présidents et Président compris), conformément aux statuts de la Communauté de Communes.

Election des Vice-Présidents et des autres membres de bureau

Le Conseil Communautaire procède à l'élection des vice-présidents. Chaque candidat a pu présenter sa candidature devant l'assemblée. À l'issue des scrutins, sont proclamés élus vice-présidents :

- 1^{ER} VP : Eric BRETON
- 2^{ème} VP : Corine BEAUFILS
- 3^{ème} VP : Jean-Paul DABAS
- 4^{ème} VP : Capucine FAIVRE
- 5^{ème} VP : Frédérique CAMBOURIEUX
- 6^{ème} VP : Louis HENRI

Le conseil communautaire procède ensuite à la désignation des autres membres du bureau communautaire. À l'issue des scrutins, sont proclamés élus autres membres du bureau :

- M. Jean-Bernard TECHER
- Mme Martine SOREL
- M. Bertrand FOUCAULT

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE	
Conseil Communautaire d'installation	
Procès-Verbal du :	11 avril 2026
	Lieu : BANTHELU
	Secrétaire de séance : Capucine FAIVRE
	Début de la séance : 8H37

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 095-249500513-20260505-DEL2026025-DE

Convocation du : 03 avril 2026

- M. Rodolphe THOMASSIN
- M. Jean-Pierre DORÉ
- M. Michael ROLLOIS
- M. Philippe VANDEPUTTE
- M. Jean-Marc LALANNE
- M. Jean-Yves BOUQUEREL
- M. Laurent ASTRUC
- M. Didier VERMEIRE
- Mme Brigitte PINCHON
- M. Denys de MAGNITOT
- M. Christophe DEPONT
- M. Bruno MARAIS
- Mme Florence BINAUX LE CLECH
- M. Serge BILLOUE
- M. Jean-François RENARD
- M. Laurent BOSSU

Les opérations électorales font l'objet d'un procès-verbal distinct (ANNEXE 1).

2026-022	Approbation de la charte de l' élu local par le Président
----------	---

* * * * *

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ; et ses articles L. 5211-6 disposant que le président de l'EPCI donne lecture de la Charte de l' élu local lors de la première réunion de l'organe délibérant renouvelé ; L. 1111-13 et L. 1111-14 constituant la Charte de l' élu local définissant les droits et devoirs des élus locaux, introduits par la loi n°2025-1249 du 22 décembre 2025 portant création d'un statut de l' élu local (art. 9) ;

VU la nécessité pour les élus communautaires de disposer d'une information complète sur leurs droits et obligations dans l'exercice de leur mandat.

CONSIDÉRANT QUE la Charte de l' élu local doit être portée à la connaissance des élus communautaires lors de la séance d'installation du conseil et qu'une copie doit leur être remise ;

CONSIDÉRANT QU'il convient de formaliser l'adoption de cette charte par l'organe délibérant et de l'annexer à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT QUE cette charte rappelle les principes essentiels d'impartialité, de probité, d'assiduité, de prévention des conflits d'intérêts et de responsabilité devant les citoyens tels que définis à l'article L.1111-13 du CGCT ;

CONSIDÉRANT QU'elle rappelle également les droits des élus, notamment en matière d'indemnités, de protection, de formation et de garanties d'exercice du mandat (art. L.1111-14 du CGCT).

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE	
Conseil Communautaire d'installation	
Procès-Verbal du :	11 avril 2026
	Lieu :
	Secrétaire de séance :
	Début de la séance :

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le 11 MAI 2026
ID : 095-249500513-20260505-DEL2026025-DE

Convocation du : 03 avril 2026

Commentaires : Ø

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Jean-Bernard TECHER			
AINCOURT	Pascal LEDUC			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Bernard TETU			
BANTHELU	Bertrand FOUCAULT			1
BRAY ET LU	Corine BEAUFILS			1
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			1
CHAUSSY	Michael ROLLOIS			1
CHERÉCE	Phillppe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Jean-Marc LALANNE			1
HAUTE- ISLE	Jean-Yves BOUQUEREL			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Laurent ASTRUC			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'AUSSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Laetitia NGUYEN			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Raymond FROIDEVAL			1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Jacques PERTAYS			1
MAGNY EN VEXIN	Valérie TOUREILLE			1
MAGNY EN VEXIN	Abdelfattah AÏT ZOURI			1
MAGNY EN VEXIN	Dominique CORBEL			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			1
MAGNY EN VEXIN	Martine ALLAIN			1
MAGNY EN VEXIN	Louis HENRI			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Nathalie RAINAUT			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Ghislaine SALMAT			1
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Brigitte PINCHON			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Fernand DUSSURE			1
SAINT CYR EN ARTHIES	Bruno MARAIS			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX LE CLECH			1
SAINT GERVAIS	Bruno LEFEBVRE			1
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			1
VETHEUIL	Eric GUILLAUME			1
VIENNE EN ARTHIES	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Laurent BOSSU			1
VOTE		0	0	45

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Conseil Communautaire d'installation		
Procès-Verbal du :		11 avril 2026
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES vexin val de seine	Lieu :	BANTHELU
	Secrétaire de séance :	Capucine FAIVRE
	Début de la séance :	8H37

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le 11 MAI 2026

ID : 095-249500513-20260505-DEL2026025-DE

Convocation du : 03 avril 2026

- **D'ACTER** la lecture de la Charte de l'élu local

2026-023	Vote des taux d'indemnités du Président et des Vice-Présidents
----------	--

* * * * *

VU l'article L5211-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT QUE le montant total des indemnités fixées sera prévu au budget,

CONSIDERANT QUE pour les Communautés de Communes entre 10000 habitants et 19 999 habitants les taux maximaux des indemnités sont :

Président	Vice- Présidents
48.75 %	20.63%

CONSIDERANT l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique prévue au 1^{er} janvier 2026 et fixée à 1027 ;

CONSIDERANT les responsabilités du Président et des Vice- Présidents dans le cadre de leur délégation de fonction ;

Commentaires : Ø

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Jean-Bernard TECHER			
AINCOURT	Pascal LEDUC			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Bernard TETU			
BANTHELU	Bertrand FOUCAULT			1
BRAY ET LU	Corine BEAUFILS			1
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			1
CHAUSSY	Michael ROLLOIS			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Jean-Marc LALANNE			1
HAUTE- ISLE	Jean-Yves BOUQUEREL			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Laurent ASTRUC			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE	
Conseil Communautaire d'installation	
Procès-Verbal du :	11 avril 2026
	Lieu :
	Secrétaire de séance :
	Début de la séance :

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le 11 MAI 2026
ID : 095-249500513-20260505-DEL2026025-DE

Convocation du : 03 avril 2026

MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'AUSSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Laetitia NGUYEN			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Raymond FROIDEVAL			1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Jacques PERTAYS			1
MAGNY EN VEXIN	Valérie TOUREILLE			1
MAGNY EN VEXIN	Abdelfattah AÏT ZOURI			1
MAGNY EN VEXIN	Dominique CORBEL			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			1
MAGNY EN VEXIN	Martine ALLAIN			1
MAGNY EN VEXIN	Louis HENRI			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Nathalie RAINAUT			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Ghislaine SALMAT			1
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Brigitte PINCHON			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Fernand DUSSURE			1
SAINT CYR EN ARTHIES	Bruno MARAIS			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX LE CLECH			1
SAINT GERVAIS	Bruno LEFEBVRE			1
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			1
VETHEUIL	Eric GUILLAUME			1
VIENNE EN ARTHIES	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Laurent BOSSU			1
VOTE		0	0	45

- **DE VOTER** les taux des indemnités au Président et aux Vice-présidents suivants :

Président	Vice-Présidents
48.75%	20.63%

2026-024	Délégations de pouvoir du Conseil Communautaire vers le Président de la Communauté de Communes Val de Seine
----------	---

* * * * *

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5211-10 ; L. 5211-2 et L. 2122-17 ;

VU le procès-verbal du 11 avril 2026 portant élection du président de la communauté ;

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Conseil Communautaire d'installation		
Procès-Verbal du :		11 avril 2026
	Lieu :	BANTHELU
	Secrétaire de séance :	Capucine FAIVRE
	Début de la séance :	8H37

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le **11 MAI 2026**

ID : 095-249500513-20260505-DEL2026025-DE



Convocation du : 03 avril 2026

CONSIDERANT QUE le président, les vice-présidents ayant reçu délégation ou le bureau dans son ensemble peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception :

- du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances;
- de l'approbation du compte administratif ;
- des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L. 1612-15 ;
- des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;
- de l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;
- de la délégation de la gestion d'un service public ;
- des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville »

CONSIDERANT le souci de continuité et de réactivité des services de la communauté de communes

Commentaires : Mme Ghislaine SALMAT propose des amendements.

Il est indiqué que ces amendements seront examinés lors d'un prochain conseil communautaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à la majorité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Jean-Bernard TECHER			
AINCOURT	Pascal LEDUC			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Bernard TETU			
BANTHELU	Bertrand FOUCAULT			1
BRAY ET LU	Corine BEAUFILS			1
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			1
CHAussy	Michael ROLLOIS			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Jean-Marc LALANNE			1
HAUTE- ISLE	Jean-Yves BOUQUEREL			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Laurent ASTRUC			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Laetitia NGUYEN			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Raymond FROIDEVAL			1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Jacques PERTAYS			1
MAGNY EN VEXIN	Valérie TOUREILLE			1
MAGNY EN VEXIN	Abdelfattah AÏT ZOURI			1

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE	
Conseil Communautaire d'installation	
Procès-Verbal du :	11 avril 2026
	Lieu :
	Secrétaire de séance :
	Début de la séance :

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le 11 MAI 2026
ID : 095-249500513-20260505-DEL2026025-DE

Convocation du : 03 avril 2026

MAGNY EN VEXIN	Dominique CORBEL			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			1
MAGNY EN VEXIN	Martine ALLAIN			1
MAGNY EN VEXIN	Louis HENRI			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Nathalie RAINAUT			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Ghislaine SALMAT	1		
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Brigitte PINCHON			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Fernand DUSSURE			1
SAINT CYR EN ARTHIES	Bruno MARAIS			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX LE CLECH			1
SAINT GERVAIS	Bruno LEFEBVRE			1
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			1
VETHEUIL	Eric GUILLAUME			1
Vienne en Arthies	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Laurent BOSSU			1
VOTE		1	0	44

- **DE CHARGER** le président, jusqu'à la fin de son mandat, par délégation, d'effectuer l'ensemble des opérations suivantes :

Dans le domaine des affaires juridiques et des assurances :

- Passer les contrats d'assurance quels que soient leurs montants ;
- Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules de service ou de fonction, quel que soit le montant des sinistres, dans la limite des crédits ouverts au budget ;
- Accepter les indemnités de sinistres proposées par les compagnies d'assurance et encaisser les chèques correspondants ;
- Convenir des missions et rémunérations, frais et honoraires des avocats, notaires/ avoués, huissiers de justice et experts et procéder aux règlements correspondants ;
- Déposer plainte au nom de la Communauté de Communes avec ou sans constitution de partie civile, notamment pour la réparation des dommages suivants : agressions subies par les agents ou élus, vols et dégradations des biens appartenant à la Communauté de Communes ou à ses agents, et sans limitation de montant.
- Ester en justice quelle que soit la juridiction et défendre les intérêts de la Communauté de Communes, ainsi qu'engager les procédures de taxations d'offices et de saisine du tribunal dans le cadre de la taxe de séjour ;
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- Approuver et modifier les règlements intérieurs et de fonctionnement des services publics de la Communauté de Communes ;
- Autoriser, au nom de la Communauté de Communes, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE	
Conseil Communautaire d'installation	
Procès-Verbal du :	11 avril 2026
	Lieu : BANTHELU
	Secrétaire de séance : Capucine FAIVRE
	Début de la séance : 8H37

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le **11 MAI 2026**
ID : 095-249500513-20260505-DEL2026025-DE

Convocation du : 03 avril 2026

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadre de travaux, de fournitures et de services d'un montant inférieur ou égal à 100 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Dans le domaine des Finances :

- Prendre toutes décisions concernant la souscription à l'ouverture d'une ligne de trésorerie ainsi que celles concernant les demandes de tirages ou de remboursement auprès de l'organisme bancaire ;
 - Créer, modifier et supprimer les régies comptables de recettes et d'avances nécessaires au fonctionnement des services communautaires ;
 - Solliciter les subventions auprès des financeurs pour les dépenses éligibles inscrites au budget et conclure les conventions afférentes ainsi que leurs avenants.
- **DE PREVOIR** qu'en cas d'empêchement du président, les décisions relatives aux matières ayant fait l'objet de la présente délégation d'attributions pourront être prises par son suppléant.
 - **DE RAPPELER** que, lors de chaque réunion du Conseil Communautaire, le président rendra compte des attributions exercées, par lui-même et le bureau, par délégation du Conseil Communautaire.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le Président lève la séance à 12H58.

Monsieur le Président,
Luc PUECH d'ALISSAC

Madame la secrétaire de séance,
Capucine FAIVRE

